



La filière laitière française

La FNPL



La Fédération Nationale des Producteurs de Lait

- ▶ Missions
- ▶ Instances dirigeantes
- ▶ En région



Thierry Roquefeuil
Président de la FNPL

“
Une production laitière variée sur tout le territoire et de nombreux éleveurs

Présentation générale

La FNPL est le syndicat professionnel des producteurs de lait, créé en 1946. C'est le premier syndicat laitier français. Il porte des valeurs de responsabilité et d'avenir.

La FNPL constitue une association spécialisée de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles).

Chiffres clés

Près de 70 000 exploitations laitières

23,5 milliards de litres de lait produits /an



Sa mission : la défense des intérêts des producteurs de lait

- **Défendre les intérêts** des producteurs de lait français.
- **Promouvoir un syndicalisme responsable** au plus près des préoccupations des éleveurs et des spécificités des bassins laitiers. La FNPL s'appuie ainsi sur un réseau de fédérations laitières départementales et régionales
- **Défendre une vision réaliste et valorisante du métier.** Elle est force de proposition pour accompagner les éleveurs dans un monde laitier en mutation.
- **Etre l'interlocuteur de référence** dans les différentes structures et organisations où se décide l'avenir de la filière. Elle soutient ses propositions tant à Paris qu'à Bruxelles sur des sujets importants, comme la Pac (Politique agricole commune), le prix du lait, la qualité du lait...
- **Anticiper les grands bouleversements de la filière**, comme la fin des quotas laitiers, la mise en place de la contractualisation, l'organisation des producteurs de lait...

Adresse postale

42, rue de Châteaudun

75314 Paris cedex 09

Tél : 01 49 70 71 90

Fax : 01 42 80 63 80



[Site internet de la FNPL](#)



[Envoyer un email](#)



INSTANCES DIRIGEANTES



Son organisation : un Conseil d'Administration représentatif de la France laitière

Le Conseil d'Administration est élu par les régions laitières, pour un mandat de trois ans. Les 45 sièges sont attribués par région en fonction de l'importance de leur production laitière. Le bureau, élu pour un mandat de trois ans, est composé de 14 membres. C'est la structure opérationnelle qui met en œuvre les décisions prises par le Conseil d'Administration.

Le budget de la FNPL provient à 70 % des cotisations de ses adhérents.

Les membres du Bureau



Membres du bureau



Equipe administrative
d'experts à Paris

EN RÉGION



Des correspondants en région, au plus près des éleveurs laitiers

La FNPL s'appuie sur un réseau de fédérations laitières départementales et régionales. Des correspondants en région assurent l'animation de ce réseau.

